

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

du 22 OCTOBRE 2026

Portant liste des candidats autorisés à se présenter
aux huit (08) concours internes des agents des
cadres de la Santé Publique et de l'Action Sociale,
au titre de l'année académique 2026-2027.

LA MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI,

- Vu** la Charte de la Refondation promulguée le 26 mars 2025 ;
- Vu** la Proclamation du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en date du 28 juillet 2023 ;
- Vu** l'ordonnance n°2023-01 du 28 juillet 2023, portant suspension de la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) ;
- Vu** la loi n°2007-26 du 23 juillet 2007, portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu** la loi n°2011-20 du 08 août 2011, déterminant l'organisation générale de l'Administration Civile de l'Etat et fixant ses missions ;
- Vu** les statuts particuliers des cadres concernés ;
- Vu** le décret n°2008-244/PRN/MFP/T du 31 juillet 2008, portant modalités d'application du Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu** le décret n°2009-097/PRN/MFP/T du 12 mars 2009, fixant les frais de dépôt des dossiers de candidature dans le cadre de l'organisation des concours d'accès aux emplois de fonctionnaires ;
- Vu** le décret n°2023-20/PCNSP du 07 août 2023, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le décret n°2023-068/P/CNSP du 08 septembre 2023, portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et du Ministre Délégué et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu** le décret n°2023-083/P/CNSP/MFPT/E du 09 septembre 2023, portant organisation du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi, modifié et complété par le décret n°2023-182/P/CNSP/MFPT/E du 14 octobre 2023 ;
- Vu** le décret n°2026-057/PRN du 26 janvier 2026, portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** l'arrêté n°0743/MFP/T/E du 31 juillet 2026, portant ouverture desdits concours ;
- Vu** les dossiers de candidatures des intéressés.

ARRETE :

Article Premier : Les candidats dont les noms suivent, classés par centre, sont autorisés à se présenter aux huit (08) concours internes pour la mise en formation de certains agents des cadres de la Santé Publique et de l'Action Sociale, au titre de l'année académique 2026-2027.

Il s'agit de :

1. Pour les Infirmiers Accoucheurs, Catégorie B1

Centre d'Agadez :

N°	NOM ET PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	MATRICULE
1.	MME TCHIMA ABOUBACAR	NEE LE 06/05/1970 A MARADI	112462/C

Centre de Diffa :

- Néant -

Centre de Dosso :

- Néant -

Centre de Maradi :

- Néant -

Centre de Niamey :



N°	NOMS ET PRENOMS	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	MATRICULE
1.	MME AMINA KIMBA	NEE LE 31/12/1968 A TABLA/FILINGUE	95744/U
2.	MME ASSOUMANE HADIZATOU ALI	NEE LE 31/08/1973 A TERA	103284/S
3.	MME HADIZATOU MAMAN	NEE LE 21/08/1975 A BOUGOU/GAYA	103288/U
4.	MME MAGORI HALIMATOU MAHAMAN	NEE LE 06/06/1975 A NIAMEY	95816/U
5.	MME SANDA AMADOU HADIZA	NEE LE 20/05/1970 A ZINDER	102987/S
6.	MME ZOULEHATOU ABDOU N'DA	NEE LE 04/07/1976 A NIAMEY	101279/C

Centre de Tahoua :

N°	NOM ET PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	MATRICULE
1.	MME MOUSSA HALIMATOU HAROUNA DJIBO	NEE LE 30/10/1975 A NIAMEY	112226/P

Centre de Tillabéry :

- Néant -

Centre de Zinder :

- Néant -

2. Pour les Techniciens Adjoints de Santé, Catégorie B1

Centre d'Agadez :

- Néant -

Centre de Diffa :

- Néant -

Centre de Dosso :

- Néant -

Centre de Maradi :

- Néant -

.../...

Centre de Niamey :

N°	NOM ET PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	MATRICULE
1.	MME MAHAMADOU BALKISSA BIZO	NEE LE 21/09/1975 A DOUTCHI	78628/F

Centre de Tahoua :

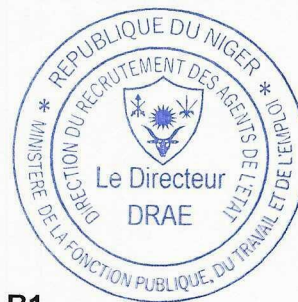
N°	NOM ET PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	MATRICULE
1.	MME BOUBACAR HADIZA SOULEY	NEE LE 27/09/1971 ZINDER	70356/C

Centre de Tillabéry :

- Néant -

Centre de Zinder :

- Néant -



3. Pour les Techniciens Adjoints de l'Action Sociale, Catégorie B1

Centre d'Agadez :

- Néant -

Centre de Diffa :

- Néant -

Centre de Dosso :

- Néant -

Centre de Maradi :

- Néant -

Centre de Niamey :

N°	NOM ET PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	MATRICULE
1.	MME AICHATOU NAMAIOUA KAKA	NEE LE 13/08/1969 A DOGON DOUTCHI	66430/F

Centre de Tahoua :

- Néant -

Centre de Tillabéry :

- Néant -

Centre de Zinder :

- Néant -

4. Pour les Infirmiers Diplômés d'Etat, Catégorie B2

Centre d'Agadez :

- Néant -

Centre de Diffa :

- Néant -

.../...

Centre de Dosso :

- Néant -

Centre de Maradi :

- Néant -

Centre de Niamey :

N°	NOM ET PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	MATRICULE
1.	MME MOUSSA MAIMOUNA MADOU DOU	NEE LE 31/12/1965 A SANSANE HAOUSSA	55767/G

Centre de Tahoua :

- Néant -

Centre de Tillabéry :

- Néant -

Centre de Zinder :

N°	NOM ET PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	MATRICULE
1.	MME YAOU AMBALAM YERIMA MAMADOU	NEE LE 13/01/1971 A ZINDER	66529/M



5. Pour les Sages-femmes Diplômés d'Etat, Catégorie B2

- Néant -

6. Pour les Assistants de Santé, Catégorie B2

- Néant -

7. Pour les Assistants Sociaux, Catégorie B2

- Néant -

8. Pour les Assistants Sociaux Adjoints, Catégorie C1

- Néant -

Article 2 : Les intéressés se présenteront le jour du concours, munis obligatoirement de leurs pièces d'identité (carte d'identité nationale ou passeport) en cours de validité, dans les différents **centres** désignés à cet effet.

Article 3 : Les candidats dont les dossiers ont été rejetés, disposent d'un délai d'une (01) semaine à compter de la date de signature du présent arrêté pour introduire leurs éventuelles réclamations.

ARRETE N° 1174 /MFP/T/E

du 22 OCTOBRE /2026

Article 4 : Le présent arrêté sera publié au journal officiel de la République du Niger.

Ampliations :

- PRN/CAB ----- 1
- PM/CAB ----- 1
- MFP/T/E/SG/DI ----- 1
- MFP/T/E/SG/DS ----- 1
- MFP/T/E/SG/DGFP/RA/DRAE -- 1
- MFP/T/E/SG/SCE.REPRO ----- 1
- MFP/T/E/SG/DGFP/DS/RAE ----- 1
- ME/F/TRESOR ----- 1
- MS/HP/DRH ----- 1
- MP/AS/SN/DRH ----- 1
- AFFICHAGE ----- 1
- Directions Régionales EP/RA ----- 8
- SGG/J.O.R.N ----- 1



MADAME AISSATOU ABDOULAYE TONDI